

## Anthropologie et Sociétés



Lucie K. MORISSET et P. DIEUDONNÉ (dir.), *Patrimoines pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Regards du Québec et de la Bretagne*. Québec, Éditions Nota bene, 2006, 396 p., bibliogr., fotogr., tableaux.

Nassima Dris

Volume 31, Number 1, 2007

Dynamiques et pratiques langagières  
Language, dynamics and practices  
Dinámicas y prácticas lingüísticas

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/016005ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/016005ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dris, N. (2007). Review of [Lucie K. MORISSET et P. DIEUDONNÉ (dir.), *Patrimoines pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Regards du Québec et de la Bretagne*. Québec, Éditions Nota bene, 2006, 396 p., bibliogr., fotogr., tableaux.] *Anthropologie et Sociétés*, 31(1), 243–245. <https://doi.org/10.7202/016005ar>

progressivement pour le plus grand plaisir du lecteur en *Histoire critique du cinéma d'animation au Québec*. Mira Falardeau semble faire sienne cette phrase d'André Bazin : « La fonction du critique n'est pas d'apporter sur un plateau d'argent une vérité qui n'existe pas, mais de prolonger le plus loin possible dans l'intelligence et la sensibilité de ceux qui le lisent, le choc de l'œuvre d'art ».

Passionnée et passionnante, Mira Falardeau n'en demeure pas moins québécoise et lucide quant à la situation actuelle de l'industrie de l'animation au Québec. Une certaine tendance du cinéma d'animation québécois se fait jour. Les chaînes spécialisées privilégient les séries adaptées de la littérature jeunesse ou de la bande dessinée, au détriment de l'animation d'auteur. Les meilleurs infographistes partent chez Disney en Californie et dans leurs nouveaux studios de Toronto. Les animations produites par les studios privés s'avèrent souvent privées. Privées de scénarios originaux. À cela s'ajoute la disparition de la langue française comme langue d'écriture des scénarios de films d'animation.

Derrière cette vitrine unique pour le Canada (troisième rang mondial en termes de niveau d'activité), le « Falardeauscope » sonde une réalité où les producteurs américains ou européens profitent d'une main d'œuvre hyperqualifiée, de salaires peu élevés du fait de la faiblesse du dollar canadien et d'une aide substantielle accordée par les gouvernements, une aide directe sous forme de subventions ou indirecte sous forme de crédits d'impôts et de soutien généreux aux Cités du multimédia contribuant à la création d'emplois spécialisés.

Mira Falardeau est sincère. Mira Falardeau est précise. Mira Falardeau est partisane. Partisane d'un cinéma engagé, d'un cinéma d'auteur au sens que certains ont attribué à ce mot. Elle préfère la créativité à la servilité et refuse de voir cantonner les Québécois au rang de copieurs sans personnalité. Son ouvrage est vif, incisif et instructif. Il est un enseignement et tout à la fois un vibrant appel à un cinéma de résistance. Un cinéma qui résiste à l'abrutissement. Un cinéma fait par des hommes et des femmes qui ont des idées et qui nous invitent ni à les adopter ni à les trier, mais simplement à les partager. Partage des sens, épreuve par l'expérience. Espérons que cet appel sera perçu, car lu et entendu, avant d'être amplifié.

Mouloud Boukala (*Mouloud.Boukala@univ-lyon2.fr*)  
Centre de recherches et d'études en anthropologie – CREA  
Université Lumière-Lyon 2  
Faculté d'anthropologie et de sociologie  
5 avenue Pierre Mendès-France, C.P. 11  
69676 Bron Cedex  
France

---

Lucie K. MORISSET et P. DIEUDONNÉ (dir.), *Patrimoines pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Regards du Québec et de la Bretagne*. Québec, Éditions Notabene, 2006, 396 p., bibliogr., fotogr., tableaux.

Partant de thématiques et de méthodes de chercheurs venant de disciplines diverses et travaillant sur des terrains éloignés (Québec et Bretagne), cet ouvrage collectif explore la construction des identités collectives, les représentations et le renouvellement des références identitaires liés au patrimoine et à la patrimonialisation. L'objectif est de mettre en exergue

au travers du phénomène de la fabrication des objets patrimoniaux, les multiples enjeux des processus contemporains d'investissements identitaires dont les mécanismes de renouvellement intègrent la pluralité des références. Dans cette optique, les contributeurs (vingt-et-un articles) s'efforcent de proposer un éclairage théorique et empirique pour des questions portant sur les mémoires, les identités collectives et les paysages. Quatre thèmes généraux regroupent les différentes contributions : « Fabricants et passeurs de mémoire », « Racines urbaines et constructions naturelles », « Le temps des héritiers. Présentisme ou nostalgie », « Les paysages de divertissement ».

La démarche épistémologique énoncée consiste à explorer différentes dimensions de la patrimonialisation sur la base de deux notions essentielles : « L'interréférencialité » et le « présentisme ». La notion d'interréférencialité permet de désigner un processus à l'œuvre dans la construction des identités. Elle est entendue ici au sens d'une mutation des références et s'éloigne de ce fait du multiculturalisme, du métissage et de toute forme de fusion puisque, selon les auteurs, elle fonctionne sur le mode de la distinction. En effet, la mondialisation a multiplié les aires référentielles et modifié les processus de représentations, mais elle participe tout autant au renforcement des identités locales grâce à diverses formes de résistance des populations concernées (résistance à la domination, au règlement, à la banalisation). À titre d'exemple, la récupération de la culture bretonne dans le culte catholique est considérée comme une forme de préservation légitime d'une identité menacée par la mondialisation (p. 23). Les études de cas montrent bien à quel point les formes de résistance sont à l'origine de l'émergence du modèle de la traçabilité comme référence absolue de l'hégémonie locale. Mieux, la référence au terroir participe à la formation du principe de l'identité nationale. La question est de savoir dans quelle mesure la patrimonialisation serait un absolu des identités nationales? Le patrimoine serait-il un marqueur exclusif de l'identité? Ces questions méritent certainement qu'on s'y attarde.

Quant à la notion de « présentisme », elle soulève des questions aussi ardues que celles qui lient la patrimonialisation à la marchandisation des mémoires. De ce fait, le « présentisme » est un signe du temps qui fabrique une accumulation de mémoires en convoquant et en labellisant toutes les couches du passé (p. 7, p. 362 et autres). La consécration du « bazar » du *Warsaw Building sur la Main* (p. 237) en est le témoignage le plus significatif. Les auteurs signalent les excès de la « représentation permanente » qui accordent à l'ordinaire et au quotidien un sens symbolique et mettent en évidence l'inflation du « stock de références ». La question est de savoir si la fabrication effrénée de références parfois antinomiques n'est pas le signe d'une recherche de reconnaissance et d'affirmation de l'identité collective. En ce sens, les problématiques portant sur le patrimoine et la patrimonialisation interrogent les rapports que les sociétés entretiennent avec le temps long dans un contexte mondialisé soumis au diktat de l'immédiateté et aux flux permanents. L'inscription temporelle des sociétés interroge le rapport aux lieux, à l'histoire, aux valeurs, aux générations, autant de questions possibles sur des réalités socialement différenciées. La réappropriation du temps passé par le temps présent se réalise grâce à la mise en œuvre d'actions de préservation, de valorisation ou de mise en scène du patrimoine. Cette stratégie s'inscrit inévitablement dans l'activité touristique qui considère la patrimonialisation comme un outil de développement non négligeable. L'analyse économique apporte ici une explication possible à l'inflation des labels et sa relation au développement du tourisme local. Plusieurs dimensions sont donc nécessaires à la compréhension du phénomène de la patrimonialisation.

À ce titre, il convient de souligner que cet ouvrage riche, dense, pluriel soulève de nombreuses questions sur des problématiques en devenir. Toutefois, les postures critiques des

auteurs rejoignent, par certains de leurs aspects, celles des anthropologues contre des initiatives de l'UNESCO concernant la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et ses tendances à « la muséification du vivant ». Reste à souligner qu'une des forces du livre est de croiser des regards du Québec et de Bretagne dans une forme subtile de la comparaison.

Nassima Dris ([nassima.dris@wanadoo.fr](mailto:nassima.dris@wanadoo.fr))  
 Université de Rouen  
 Département de sociologie  
 rue Lavoisier  
 76821 Mont Saint-Aignan Cedex  
 France

---

Michel COUTU et Guy ROCHER (dir.), *La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 384 p., réf.

Qu'est-ce qu'un ordre *légitime*? Dans une perspective sociologique weberienne (ou empirique) et non juridique (ou dogmatique), la légitimité d'une norme ou d'un ordre est une question de *probabilité*, celle que les membres d'un groupe règlent leurs actions en fonction de cette norme ou de cet ordre ; cela n'implique pas nécessairement une intériorisation de la norme, et régler sa conduite en fonction de cette norme peut vouloir dire aussi la contester. Mais convenons que pareille clarification, si elle dissipe certaines confusions, soulève à son tour une multitude de questions. Distinguer différentes formes d'ordres légitimes et de légitimations oblige à préciser ce que l'on entend par *droit*, *État*, *institution*, et autres notions toutes loin d'être évidentes.

La quinzaine de contributions réunies dans cet ouvrage, prenant appui sur les travaux de Max Weber, peuvent nous aider à y voir plus clair, du moins à mieux saisir comment le problème de la légitimité se pose dans l'État moderne, et comment la notion même de légitimité est liée à la rationalité bureaucratique. Autour de ces questions sont traitées diverses questions plus particulières : la multiplicité des instances juridiques et politiques, à côté, au-dessus ou à l'intérieur de l'État ; le développement des droits subjectifs, c'est-à-dire l'attribution aux individus de droits indépendamment de leur ou leurs communautés d'appartenance (ethnique, familiale ou autre), et qui va de pair avec le développement du droit administratif et la rationalisation du droit ; les luttes pour la reconnaissance ou la contestation de la légitimité d'un ordre juridique ; la production et l'interprétation du droit : les instances appelées à le faire, la place de la loi, le rôle des juristes, l'illusion d'un monopole de l'État, le développement de diverses formes d'arbitrage (notamment dans le droit du travail ou de la famille) ; l'autonomisation du droit du travail, avec la collectivisation du contrat de travail (convention collective) ; la manière dont les Chartes des droits de la personne viennent modifier le droit ; enfin, sur la question du pluralisme juridique (un phénomène qui n'est nouveau), comment l'État moderne tend à substituer un régime de droits spéciaux (du travail, de la famille, etc.), avec une diversité de sources et de recours, à l'ancien pluralisme juridique (l'existence au sein d'une même société, de multiples communautés de droit, fondées sur le lignage, la confession religieuse, les appartenances ethniques, etc.).